

Indemnités des députés – Simplification – Intelligence artificielle

Acteurs publics

La nouvelle s'annonçait explosive : **l'augmentation de 300 euros par mois des frais de mandat des députés a été adoptée par le bureau de l'Assemblée nationale, mercredi.** L'avance de frais de mandat (AFM) des députés augmente donc de 5,4 %, pour grimper à 5 950 euros par mois. Et ce afin *“de faire face à l'impact de l'inflation sur les charges professionnelles”*, selon le compte-rendu du bureau. La mesure a été votée par tous les groupes, à l'exception de La France insoumise. Autre nouveauté : les députés pourront désormais payer avec l'AFM les frais de garde d'enfants, *“lorsque ces dépenses sont liées aux contraintes spécifiques du travail parlementaire, notamment les séances de nuit”* – [Bercy a publié la synthèse d'une consultation publique des entreprises sur “les mesures concrètes” pour leur “simplifier la vie”](#). 29 000 personnes ont participé et déposé plus de 5 400 propositions, dont le ministère a extrait les *“23 idées plébiscitées”*, parmi lesquelles : l'*“adaptation de l'administration aux usagers”* professionnels. Il est notamment préconisé de développer les échanges téléphoniques pour permettre aux chefs d'entreprise de joindre un conseiller de *“vive voix”*, d'unifier le nombre de sites publics d'information et de réalisation des démarches, d'accélérer le déploiement du *“dites-le nous une fois”* pour éviter d'avoir à redonner les mêmes informations, de simplifier le langage administratif et celui de la réglementation, mais aussi de *“généraliser les expériences d'immersion des fonctionnaires et décideurs dans le quotidien des entreprises”* – Dans un rapport publié ce jeudi 25 janvier, **la Cour des comptes demande à l'administration fiscale d'accroître ses contrôles de l'impôt sur la fortune immobilière au moyen de l'intelligence artificielle.** La Rue Cambon souhaite précisément que l'administration fiscale s'appuie davantage sur cette intelligence artificielle et sur *“l'exploitation d'un nombre de plus en plus important de données”*.